

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming /
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE QUÉBEC

SOMMAIRE

M. l'Abbé D. Pampalon, 754. — Lettre du délégué apostolique à Mgr Langevin, 755. — Chronique, 756. — La Vérité et l'Inconvénient, 760. — Le dernier acte d'un mourant, 760. — Un petit juif converti par l'Eucharistie, 760. — Bibliographie, 762. — Histoire du Cap-Santé, 763. — Memento hebdomadaire, 766.



M. l'Abbé D. Pampalon.

M. l'abbé D. Pampalon

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. l'abbé David Pampalon, décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 9 juillet, à l'âge de quarante-deux ans.

Né à Québec, le 13 janvier 1855, il fit ses études classiques et théologiques au Séminaire de sa ville natale, et fut ordonné prêtre le 7 juin 1879.

Moins heureux que la plupart de ses confrères, M. Pampalon n'a pu supporter longtemps le poids de la chaleur et du jour. Sa carrière sacerdotale, paralysée par la maladie, presque à la première heure, a été définitivement brisée, il n'y a pas moins d'une douzaine d'années. Très bien doué sous plusieurs rapports, il aurait certainement rendu de précieux services et fait bonne figure parmi les membres du clergé diocésain, si le défaut de santé n'était venu tout compromettre.

Il lui aurait fallu suivre un régime sévère, et malheureusement, il était invinciblement réfractaire à tout ce qui en avait même la simple apparence. Il le subissait, le moins possible, et seulement lorsque les ressorts refusaient d'obéir. Puis, avant d'être parfaitement rétabli, et traînant encore l'aile, il recommençait à entamer le capital très limité de ses forces physiques. Aussi il n'a pas tardé à le dépenser complètement.

M. Pampalon n'était pas ce qu'on appelle improprement un intransigeant. La pente naturelle de son caractère lui faisait généralement épouser les idées et revêtir les teintes du milieu qu'il fréquentait. Il était le premier à avouer ces métamorphoses d'opinions sur les mêmes matières, et à plaisanter sur ces oscillations.

Il appelait lui-même cet opportunisme, le système des idées successives. Mais personne ne lui en tenait rigueur, pas plus qu'il ne nous reprocherait de le rappeler s'il lui était loisible de le faire.

D'ailleurs, il possédait un ensemble de qualités qui le faisaient estimer et rechercher. Loyal et désintéressé, original et spirituel à un assez haut degré, passablement versé dans les choses de la littérature, ces dons étaient suffisants pour lui attirer les sympathies et rendre son commerce agréable. Bien que né un peu frondeur, il était plus malléable qu'il ne le laissait soupçonner. Mais il fallait savoir gagner sa confiance. Ce point acquis,

il se laissait entraîner, presque sans résistance, par le courant imprimé.

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs, ce confrère que les circonstances nous ont permis de connaître assez bien.

Son service et sa sépulture ont eu lieu à la Basilique le 12 du mois présent.

Lettre du délégué apostolique à Mgr Langevin

Monseigneur,

A la veille de mon départ du Canada pour la ville Eternelle, où j'irai bientôt déposer entre les mains augustes de Sa Sainteté, le résultat de mes investigations et de mes efforts, je viens adresser une parole à Votre Grandeur, comme à l'évêque le plus immédiatement intéressé dans la question qui a fait l'objet principal de ma mission, et par son entremise j'entends m'adresser à tous les catholiques du pays. Avant tout, Monseigneur qu'il me soit permis d'unir aux sentiments respectueux et dévoués que j'offre de grand cœur à tous les archevêques et évêques du Dominion, une expression sincère de reconnaissance pour la bienveillance dont LL. GG. ont voulu m'accorder des preuves signalées. Mes remerciements sont dus aussi à tous les membres du clergé et aux fidèles des différents diocèses, pour l'accueil cordial et touchant qu'ils m'ont constamment offert. Je regrette qu'il ne me soit pas donné d'exprimer à chacun ce que mon cœur sent profondément. J'ai eu encore à me louer de la grande courtoisie des autorités civiles, et je tiens à leur donner ici un témoignage de ma gratitude et de mon respect. Il nous faut espérer que l'œuvre si sainte de paix et de justice, désirée par le Saint-Siège et par nous tous, sera pleinement réalisée.

A ce propos, je puis assurer Votre Grandeur, que Sa Sainteté se trouvera à même, avant peu, d'émettre une décision et de tracer aux catholiques canadiens la ligne de conduite à suivre dans la situation présente. Le Saint-Père a épuisé toutes les sources d'informations, et à moins de vouloir se dérober à la vérité, il est impossible de douter qu'il ne soit parfaitement renseigné sur les faits et leurs circonstances. Dans l'intervalle, il reste cependant un devoir impérieux pour tous, et dans l'exercice de mes fonctions j'ai l'obligation de l'inculquer d'une façon

formelle, avec la certitude que les évêques et le clergé, dévoués comme ils le sont au Saint-Siège, veilleront à son accomplissement exact de la part des fidèles. Ce devoir est celui de s'abstenir entièrement de toute agitation, d'oublier les divisions et les ressentiments, et de suspendre toute discussion. Les choses étant entrées pour les catholiques dans une phase nouvelle, par le seul fait de l'intervention directe du Souverain Pontife, c'est à lui qu'il revient aujourd'hui, de déterminer en dernier lieu leurs obligations par rapport au côté religieux de cette question, et il n'est pas de notre ressort ni du ressort de personne, de prévenir son jugement et son action. Il doit être évident pour tout catholique éclairé, qu'on ne peut ni invoquer ni soutenir l'autorité du pasteur suprême en entamant celle des évêques, et que d'un autre côté, on affaiblit l'autorité épiscopale en entravant, même indirectement, le libre exercice de celle du chef de l'Eglise. Pour ma part, Monseigneur, j'ai trop vite appris à estimer les catholiques du Canada, et à admirer leurs vertus, pour douter qu'ils ne se réjouissent de pouvoir laisser au vicaire de Jésus-Christ, avec soumission et confiance, le soin de veiller à leurs intérêts religieux, intimement persuadée que sa direction sera la plus sage. Que Votre Grandeur veuille bien agréer l'assurance de mon estime et de mon attachement sincère, et qu'elle me permette de lui exprimer mon désir ardent de voir prospérer sous le regard de Dieu ce peuple du Manitoba, objet de son zèle, de ses labours et de ses prières.

De Votre Grandeur, le serviteur très dévoué en N. S.

RAPHAEL MERRY DEL VAL.

Chronique

Nous avons donné, dans le dernier numéro de la *Semaine Religieuse*, quelques détails sur l'avènement de la reine Victoria, dont on vient de célébrer avec une magnificence inouïe, le jubilé de diamant.

Il n'est pas moins intéressant de jeter un coup d'œil sur les événements qui se sont passés depuis 1837, dans cet Empire qui est, comme l'Empire de Charles-Quint : " si vaste, que jamais le soleil ne s'y couche. " Que de progrès réalisés ! Quel prodigieux

développement a pris l'Angleterre, sous la houlette de cette reine, qui n'a pas été un mannequin sur le trône ! Il n'est pas un des rois actuels qu'elle n'ait éclipsé. On n'est pas loin de croire que les peuples n'en seraient que mieux gouvernés, s'ils échangeaient leurs rois pour des reines.

En 1837, la population du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande était de 26 millions d'habitants. Elle s'élève actuellement à quarante millions. Mais qu'est cela comparé à l'expansion coloniale ?

Depuis 1837, l'Angleterre a accru son empire indien de 275,000 milles carrés. Dans l'Afrique méridionale, l'Angleterre, qui occupait 100,000 milles carrés en 1837, en possède maintenant 300,000. Les contrées administrées par la Compagnie du Niger et celle de l'Afrique orientale, comprennent une étendue égale à la moitié de la Russie d'Europe. Ne parlons que pour mémoire, de Chypre occupée, de l'Égypte administrée, du Soudan, dont la conquête est commencée.

Mais tous ces pays de protectorat sont moins étendus et possèdent moins de ressources que les colonies de l'Amérique du Nord et celles de l'Australie, qui ensemble, couvrent une superficie de 6,500,000 milles carrés. Notons seulement que le Canada, par la réunion de ses provinces autrefois séparées, est passé de 1 million d'habitants en 1837, à 5 millions en 1897. Quant aux colonies australiennes, elles avaient 2,050 habitants de race blanche en 1837 ; elles en ont maintenant 5 millions.

L'étendue totale de l'Empire britannique est aujourd'hui de 10 millions de milles carrés, et sa population s'élève à 350 millions d'habitants, soit un quart de celle du globe. Seul l'Empire russe est aussi vaste. Seul l'Empire chinois est aussi peuplé.

Cependant l'ambition des hommes d'État anglais n'est pas encore satisfaite. Ils espèrent achever, avant la fin du siècle, la fondation d'un empire anglo-africain s'étendant, sans solution de continuité, d'Alexandrie au Cap, des bouches du Nil à la pointe sud du continent noir.

“ Nous créerons, — disait lord Salisbury, répondant ces jours derniers au toast porté aux Parlements de l'Angleterre et des colonies, — nous créerons un empire tel qu'il n'a pas encore été donné au monde d'en voir. ”

Ce programme est en voie d'exécution, et sera certainement mené à bonne fin. Alors, l'Angleterre sera probablement arrivée

à son apogée, et n'aura plus qu'à achever l'œuvre commencée de son retour à la foi catholique.

Nous avons dit plus haut, que la reine Victoria n'est pas un mannequin sur le trône, ce qui lui serait pourtant plus permis qu'aux rois, empereurs et présidents, qui ne sont guère autre chose. Il est bien des questions de politique extérieure, même intérieure, où elle donne encore tous les jours le branle et l'impulsion décisive. Pas une dépêche importante ne part du Foreign Office sans avoir été soumise à son contrôle et revêtue de son visa.

Si vous voulez vous faire une idée de l'influence possédée et exercée sans bruit, du fond de son cabinet de Balmoral, ou du salon de Windsor ou d'Osborne, par cette femme d'apparence plutôt bourgeoise, rappelez-vous qu'elle peut dire: " Mon fils régnera un jour sur le Royaume-Uni ; mon petit-fils est empereur d'Allemagne, une de mes petites-filles est impératrice de toutes les Russies, j'ai un fils qui règne sur le modeste duché de Saxe-Cobourg-Gotha ; une de mes filles fut impératrice d'Allemagne ; un de mes petits-fils est grand-duc de Hesse ; j'ai des petites-filles qui régneront sur la Roumanie et la Grèce ; le roi de Belgique et le roi de Portugal sont mes cousins ; toute l'Allemagne est pleine de mes rejetons, de leurs alliés et, en dehors des dynasties catholiques d'Autriche-Hongrie, d'Italie, d'Espagne et des Bourbons de France, il n'est pas une maison royale en ce bas monde qui ne lève les yeux vers moi comme vers la vénérable grand'mère et la source de ce flot intarissable de Majestés et d'Altesses."

Au XVIIIe siècle, Louis XIV pouvait en dire autant : tous les trônes d'Europe étaient occupés par des Bourbons.

C'est peut-être le plus grand trait de ressemblance entre le règne de Victoria Ière et celui de Louis XIV.

Puisse la Franc-maçonnerie, que l'Angleterre réchauffe à son foyer, ne pas faire sauter les membres de cette famille royale, comme elle a fait sauter les Bourbons.

Si la reine Victoria peut encore rester sur le trône, douze ans et cent neuf jours, son règne aura un second trait de ressemblance avec celui de Louis XIV, qui a été le maître des destinées de la France pendant 72 ans et 109 jours.

A part cela, il n'y a guère de points de ressemblance à établir entre les deux souverains. On ~~dira~~ toujours, le siècle de

Louis XIV, mais on ne dira jamais, le siècle de Victoria. Le premier était un monarque absolu, personnifiant l'Etat, comme il l'avait fait comprendre, dès le début, en disant : " L'Etat c'est moi. " Celle-ci n'est que la souveraine d'une monarchie constitutionnelle. Elle règne, mais elle ne gouverne pas dans toute la plénitude du terme. Après avoir élevé la France à un haut degré de gloire et de prospérité, la médaille changea de face, et Louis XIV laissa le plus beau pays du monde, humilié et appauvri, lorsque Dieu le rappela à lui. L'étoile de la reine Victoria, au contraire, ne semble pas devoir pâlir. Plus heureuse que Louis XIV, elle laissera probablement le pays sur lequel elle aura si longtemps régné, puissant et prospère, comme il ne l'a jamais été auparavant. Quelles sont donc les principales causes de cette prospérité?

On peut les résumer comme suit : L'Angleterre est protestante, mais elle n'est pas athée. Rien ne le prouve mieux que les fêtes qui viennent d'avoir lieu. Comment ont-elles été inaugurées ? Par une cérémonie religieuse ; et la proclamation de la reine Victoria ne contenait que deux phrases très courtes, dont celle-ci : " Que Dieu protège mon peuple bien-aimé. "

L'Angleterre a conservé sa constitution séculaire, et si elle fomente trop souvent les révolutions en pays étrangers, elle a bien soin de s'en garder chez elle.

De plus, l'Anglais est au plus haut point l'homme de l'autorité et de la liberté. Le père de famille est roi chez lui, ses enfants obéissent avec respect et s'efforcent de se créer une situation par leurs efforts personnels, dans l'agriculture, le commerce et l'industrie.

Enfin, le peuple anglais est profondément religieux. Il fut brusquement séparé de l'Eglise catholique, au xvii^e siècle, par le roi impie Henri VIII ; mais il a conservé des habitudes chrétiennes, et l'on dit avec raison de lui que c'est le peuple qui a le mieux conservé sinon la foi, du moins les institutions catholiques. Voilà pourquoi Dieu bénit cette nation.

Comme l'Empire romain, l'Empire britannique, par ses immenses conquêtes sur tous les continents, prépare les voies au règne du Christ sur les nations païennes et infidèles en particulier. Il sert d'instrument aux desseins de Dieu, qui s'accompliront au temps marqué. C'est ainsi que le peuple anglais méritera peut-être son retour en bloc à la foi catholique qu'il a apostasiée, il y a trois siècles. Sa conversion est d'autant plus

sûre, qu'il est infiniment moins coupable que le roi débauché qui l'a jeté dans l'hérésie. Puisse ce vœu de tous les catholiques se réaliser bientôt !

La Vérité et l'Inconvénient

Il y a un frère et une sœur que Dieu créa inséparables ; la Vérité et l'Inconvénient. Et je ne crois pas qu'à cause du frère, il soit bon d'étrangler la sœur, LAMENNAIS.

Le dernier acte d'un mourant

Sur le point de rendre son âme à Dieu, Dominique Fourier, père du saint que l'Eglise vient de canoniser, ôta son bonnet, et comme les siens lui témoignaient de l'inquiétude craignant qu'il ne prit le froid, il leur dit : " Mes chers parents et amis, vous n'oseriez donner une lettre, ni faire le moindre présent à un prince que la tête découverte et le corps à demi courbé, en signe de révérence. Et la grandeur de mon Dieu, qui voit tout au-dessous de lui, est bien autre chose. Il y a tant d'années qu'il m'a prêté l'âme que je possède ; permettez que je la lui rende en la posture la plus humble et la plus respectueuse qu'il me sera possible. "

Un petit juif converti par l'Eucharistie. (1)

En l'année 1851, Georges vint avec son père et sa mère, juifs comme lui, visiter un oncle, le P. Hermann, juif converti, au monastère des Carmes, près de la ville d'Agen. C'était à l'époque des belles processions de la Fête-Dieu. On avait inspiré à cet enfant une profonde horreur pour le divin Crucifié ; cependant la grâce, se répandant avec profusion du fond de l'ostensoir où Jésus daigne se cacher pour notre amour, se rendit victorieuse de cette âme si neuve, si inaccoutumée à nos mystères ; elle attira ce jeune cœur à son amour avec une si forte véhémence et une si suave douceur, que l'enfant crut à la présence réelle de Jésus-Christ dans le sacrement de son amour, avant de connaître aucune autre des vérités de notre divine religion. Aussi, à force de prières et de supplications, obtint-il l'insigne faveur de pouvoir revêtir les ornements d'un de ces enfants de chœur qui, pendant les processions du Très-Saint Sacrement,

(1) Tiré de la *Vie du Père Hermann* par l'abbé Sylvain.

répandent des fleurs sous les pas de Jésus-Hostie. Ravi de joie et de consolations célestes, après avoir rempli cette angélique fonction, il courut à son père : " O mon père, lui dit-il, quel bonheur ! Tu ne sais pas ? Je viens de jeter des fleurs au bon Dieu. " Dans la bouche de ce petit enfant juif, c'était toute une profession de foi nouvelle. . . Le père redoutant qu'on ne fit changer de religion à ce fils unique sur lequel reposaient toutes ses espérances, le surveilla dorénavant et voulut repartir avec lui pour Paris, lieu de sa résidence. Mais, avant le départ, un trait victorieux sorti du cœur de la divine Eucharistie avait frappé, pénétré, presque renversé la jeune mère, l'avait rendue chrétienne ; et, dans le plus profond mystère d'une nuit silencieuse, celle-ci avait reçu le baptême et l'Eucharistie des mains sacerdotales de son propre frère ; le jour suivant, l'évêque lui donnait le sacrement de Confirmation. Rien n'avait transpiré de ce pieux secret ; et la famille se remit en route pour Paris, sans se douter qu'il y eût une chrétienne dans son sein.

Le petit Georges ne put oublier les saintes impressions que son âme avait puisées dans ces fêtes chrétiennes, et dès ce moment, sa jeune intelligence et son cœur ardent ne furent plus occupés que de la pensée et du souvenir de cette petite Hostie qui avait blessé d'amour son jeune cœur. Chaque soir, après s'être assuré que son père était endormi, il rouvrait les yeux, il se mettait à prier longtemps : " O mon Jésus ! disait-il, quand donc mon jeûne finira-t-il ? Quand donc pourrai-je vous recevoir dans la sainte communion et vous presser sur mon cœur ? "

— Ce qui le préoccupait vivement, c'était le changement qu'il avait remarqué dans sa mère depuis ce voyage dans le midi ; il lui voyait d'autres habitudes, d'autres démarches, des principes et des goûts plus sévères, et un jour il lui dit : " Jure-moi que tu n'es pas baptisée, autrement je le croirai. " La mère embarrassée, ne sut que répondre. " Ah ! maman, reprit-il, je le vois bien, tu es déjà chrétienne, et j'espère que le bon Jésus me réunira bientôt à toi. Aussi je te pardonne de m'avoir précédé ; mais du moins m'auras-tu attendu pour ta première communion ! " Et la mère, tressaillant d'une émotion mêlée de joie et de crainte, osa avouer à son fils qu'elle recevait son Sauveur presque chaque matin Alors l'enfant se mit à pleurer à chaudes larmes, à sangloter, à se jeter au cou de sa mère : " Oh ! pourquoi ne m'as-tu pas attendu ? Au moins, per-

mets moi de me tenir tout près de toi quand Jésus sera dans ton cœur, afin que je puisse embrasser avec respect ce divin Enfant si aimable. . . . O mère bien-aimée, je t'en supplie, la prochaine fois garde moi quelque chose de ta communion : une mère partage volontiers avec son enfant sa nourriture. . . . ” Et le jeune enfant s'approchait alors de sa mère et baisait avec respect ses vêtements, à côté de son cœur.

Les émouvantes cérémonies de la première communion des enfants de sa paroisse, dont il fut témoin, caché dans un coin obscur de l'église, vinrent encore augmenter son désir de recevoir Jésus-Hostie.

La mère écrivit alors au Père Hermann qu'elle ne pouvait résister plus longtemps aux larmes de son fils, qui menaçait d'aller demander le baptême au premier prêtre qu'il pourrait attendrir sur son sort, et que d'ailleurs on lui avait appris qu'il était dans les conditions voulues pour le recevoir.

Après avoir mûrement pesé toutes les difficultés de la position, il fut décidé que l'oncle viendrait à Paris en secret.

Quand l'enfant entra, conduit par sa mère, dans la chapelle où il devait être baptisé, le pieux religieux lui fit ce solennel interrogatoire :

“ Que demandez-vous, mon enfant ?

— Le baptême.

— Mais savez-vous bien que demain, on voudra vous contraindre à entrer dans la synagogue, afin de participer à un culte aboli ?

— Ne craignez rien, mon oncle, j'abjure le judaïsme.

A suivre

Bibliographie

Les deux dernières allocutions du cardinal Perraud, prononcées : l'une, à l'issue du service funèbre pour le repos de l'âme du duc d'Anmale, et l'autre, à l'issue du service célébré pour les victimes de l'incendie du Bazar de Charité, ont été mises en brochure par la maison Gaume, de Paris.

Le prix de chaque opuscule est de 20 centimes et de 15 francs de cent.



HISTOIRE DU CAP-SANTÉ

(suite)

Ces circonstances qui retardèrent ainsi la bâtisse de l'église furent, d'abord et principalement sans doute, le peu de moyens que M. Fillion trouvait dans la paroisse, malgré la bonne volonté des habitants qui, à l'exception de trois ou quatre, montraient le plus grand zèle à le seconder dans ses desseins. Les trois ou quatre même, qui d'abord, avaient paru opposés à la bonne volonté des autres, eurent bientôt honte de leur conduite, et on les vit avec plaisir se réunir aux autres dans les travaux communs et dans les corvées pour l'avancement de l'ouvrage ; mais il fallait surtout de l'argent, et la fabrique était pauvre, et les particuliers n'étaient pas riches. Ce fut là la première cause du retardement de l'ouvrage, mais ce ne fut pas la seule. La guerre qui suivit, les commandements qui se firent pour appeler aux armes et à la défense du pays les habitants des campagnes, le siège et la prise de Québec en 1759, l'invasion du pays par l'ennemi, les craintes, les incertitudes sur l'état futur des choses jusqu'à la paix, et la cession du pays en 1763, toutes ces choses furent, comme on le conçoit sans peine, des raisons plus que suffisantes pour retarder l'achèvement de la bâtisse. N'oublions pas non plus, comme une des causes qui diminuèrent les moyens que M. Fillion aurait pu trouver dans la paroisse, pour avancer l'ouvrage commencé, la famine que causèrent les ravages des sauterelles, l'année même du siège et la suivante. Ces insectes dévastèrent les blés, et les habitants des campagnes furent réduits, au moins quant au plus grand nombre, à se nourrir d'avoine lessivée. Cependant, malgré tous ces obstacles, l'ouvrage de la bâtisse ne fut interrompu que pendant l'année du siège et la suivante. Dès l'année 1762, M. Fillion fit reprendre le travail. L'année du siège, déjà les longs-pans, le rond-point et la sacristie étaient faits ; quant aux murs, il ne restait à faire que le portail et les tours, qui, au moment où il fallut interrompre l'ouvrage, étaient à la hauteur de la grande porte. Dans le moment où l'on interrompit la bâtisse, le comble était posé sur les murs, mais non couvert ; le rond-point seul était couvert en

planches et en bardeaux, et supportait déjà le clocher que l'on avait résolu d'y mettre.

L'ouvrage de maçonnerie qui restait à faire, fut repris en 1762, comme nous venons de le dire. On fit alors les enduits et les crépits de la partie finie des murs de l'église et de la sacristie. En 1763, les tours et le portail furent achevés. Ce fut un nommé Décarreau maître-maçon, alors demeurant à la Pointe-aux-Trembles, qui acheva ces ouvrages. Nous remarquons ici que ce fut vers le temps du siège que le village de Saint-Charles commença à s'établir.

Pendant le temps où M. Fillion ne put travailler à l'église, à raison des troubles qu'occasionnait la guerre, il ne cessa pas de s'occuper des moyens qui pouvaient lui aider à assurer la réussite de son entreprise. Avant et pendant ce temps-là, il sollicitait, soit par lui-même, soit par ceux qui s'intéressaient à la bonne œuvre qu'il avait commencée, des secours d'argent qui lui devenaient toujours nécessaires, à mesure que l'ouvrage avançait. Ainsi on voit que dans l'espace de 1756 à 1763, il reçut en dons et présents trois mille cinq cent seize livres.

Au moment de la guerre, dont les principaux événements furent le siège de Québec en 1759, et la cession de tout le pays aux Anglais en 1763, les Français avaient construit un fort sur les hauteurs de Jacques-Cartier, à l'endroit où est l'ancienne maison de François Piché. (1) Ce fort, de l'étendue de douze ou quinze arpents en superficie, était défendu, du côté opposé au fleuve, par un fossé profond dont les vestiges existent encore. Les terres que l'on avait rebirées servaient de boulevard au fort même. Il était de plus défendu par une forte clôture en pieux posés en terre, de manière qu'ils présentaient la forme de chevaux de frise solidement terrassés. Du côté du fleuve et de la rivière Jacques-Cartier, il était défendu par la hauteur et l'escarpement du terrain. (2) "

La construction de ce fort et des établissements qui en dépendaient, coûta des sommes considérables, comme on le voit

(1) Cette maison est aujourd'hui la propriété de Madame G. Alsopp. (L'abbé D. G.)

(2) L'emplacement de l'ancien fort Jacques-Cartier, de forme triangulaire, est aujourd'hui coupé par le chemin royal, à l'extrémité nord-ouest. Le fossé qui le défendait du côté opposé au fleuve, profond d'une douzaine de pieds, forme une espèce d'étang. On distingue encore parfaitement les buttes que l'on avait élevées avec la terre du fossé. Le fossé et les buttes sont les seuls vestiges qui restent de l'ancien camp, car le pan de mur que l'on voyait à la pointe est, il n'y a pas encore très longtemps, est tombé au bas de la falaise, sans laisser de traces. (L'abbé D. G.)

par une lettre du sieur Bigot, du 12 octobre, au ministre de France. (1) On trouve dans le mémoire envoyé à ce ministre, au nombre des articles de dépenses pour ce fort, vingt milliers de planches; l'achat d'une énorme quantité d'outils qu'on avait ramassés, soit à Montréal, soit aux Trois-Rivières, pour l'usage de l'armée, qui en manquait absolument. On trouve aussi, dans un article des recettes de la fabrique du Cap-Santé, pour l'année 1760, 3 250 livres payées en papier par le trésorier à Jacques-Cartier, pour du bois pris à l'église en construction dans le temps.

Ce fut à ce fort de Jacques-Cartier que l'armée Française, par délibération du conseil de guerre, se retira après la funeste bataille du mois de septembre 1759, livrée sous les murs de Québec, par M. de Montcalm à l'armée Anglaise, forte de cinq au six mille hommes (2) M. de Montcalm n'avait à sa disposition au moment de cette bataille, que 4 000 environ à opposer à l'armée anglaise, le reste de l'armée Française étant encore dans ses cantonnements, de l'autre côté de la rivière Saint-Charles, d'où il ne put revenir qu'après la bataille que les Anglais avaient gagnée.

On sait que ce fut dans ce combat que M. de Montcalm reçut une blessure dont il mourut quelques heures après. La mort de ce héros ne fut pas le seul malheur qui accompagna ou suivit la défaite de l'armée Française; la perte de Québec que rendit aux Anglais, par capitulation, le 18 septembre, le sieur de Ramsay devint aussi une suite nécessaire.

Pendant la nuit qui suivit la défaite de l'armée française, M. de Vaudreuil la conduisit à Jacques-Cartier. M. le chevalier de Lévis, qui ne s'était point trouvé au conseil de guerre où l'on avait pris la détermination de la replier jusqu'à Jacques-Cartier, étant arrivé le lendemain à cette place, désapprouva absolument le parti que l'on avait pris de s'éloigner de Québec; et dans un nouveau conseil, il fut décidé que l'on marcherait immédiatement au secours de la place que l'on venait d'abandonner. Ce fut en y reconduisant l'armée que l'on apprit que la ville avait capitulé. Il fallut rétrograder alors, et l'armée, harassée de fatigue et manquant de tout, retourna à Jacques-Cartier.

(1) Rien que de naturel en ceci, du moment que Bigot était l'âme du fort en construction. (L'abbé D. G.)

(2) Combien ignorent ce fait historique, quo pas un manuel d'Histoire du Canada ne mentionne. (L'abbé D. G.)

Ce fut dans le fort que l'on avait précédemment construit dans cette place que l'armée Française hiverna ; mais comme il était trop petit pour contenir toute l'armée, une partie se cantonna dans les environs. Les soldats se firent des cabanes avec tout ce qu'ils purent trouver. Tout ce que les habitants des environs avaient, soit en provisions, soit en animaux, fut enlevé pour fournir à l'armée ce dont elle avait besoin pendant son séjour dans ce lieu. A peine dans chaque famille put-on conserver ce qui était absolument nécessaire pour la subsistance. Heureuse celle où on laissait une seule vache. Ceux des habitants qui purent conserver un mouton ou deux, n'y réussirent qu'en cachant soigneusement ces animaux, jusque dans leurs caves, pour les soustraire aux recherches continuelles que l'on faisait pour se procurer des aliments. Tout ce que l'on enlevait ainsi était payé, il est vrai ; mais ces paiements ne se faisaient qu'en papier que plusieurs refusaient, et qui n'indemnifiaient pas beaucoup ceux qui l'avaient reçu, puisque comme on sait, la valeur du papier fut perdue pour la plus grande partie. Pendant que l'armée Française était à Jacques-Cartier, elle eut pour aumônier le père Alexis Dubuvon, récollet, ou du moins, ce père vint passer quelque temps à ce poste. (1)

Au commencement du printemps, l'armée française quitta Jacques-Cartier pour se rapprocher de Québec, dans l'intention de le surprendre et de s'en rendre maître par un coup de main ; ou d'en faire le siège, si ce coup de main venait à manquer. Dès le 20 avril 1760, l'armée était en pleine marche, et la surprise que l'on méditait sur Québec paraissait devoir infailliblement réussir. Déjà l'armée était parvenue à St-Augustin. Tous les soirs elle débarquait des bateaux sur lesquels elle descendait le fleuve, pour gagner le haut du rivage sur lequel elle passait la nuit. L'ennemi ignorait complètement qu'elle fut en route, il la croyait encore dans les quartiers d'hiver ; enfin l'armée avait quitté les bateaux et marchait sur la ville. Le chevalier de Lévis lui avait fait prendre sa route par le fond des terres, pour qu'elle ne fût point aperçue.

Les soldats étaient dans la neige jusqu'aux genoux. La nuit il survint une grêle et un verglas qui firent infiniment souffrir l'armée. Elle avançait néanmoins, malgré tous ces contre-temps, et elle touchait presque à une garde avancée de quinze cents

(1) Le nom de ce religieux ne se trouve pas dans le Répertoire du Clergé Canadien.

(L'abbé D. G.)

hommes que les anglais tenaient au Cap-Rouge. Elle allait, tomber sur ce détachement, et elle l'aurait taillé en pièces, mais un accident arrivé à un soldat, trahit le secret qui jusqu'alors avait caché la marche de l'armée française. Un canonnier en sortant du bateau comme les autres, la veille au soir, était tombé dans l'eau, et on l'avait cru perdu. Cependant étant parvenu à saisir un grand glaçon, il avait réussi à s'y maintenir, mais le courant l'emportait, et il était obligé de se laisser aller au gré du flot. En descendant, le glaçon rasa la côte de Québec, une sentinelle anglaise qui était sur le bord de la rivière, voyant un homme prêt à périr, appelle du secours. On atteint le malheureux que le courant emporte, on le trouve sans mouvement sur le glaçon sur lequel il était parvenu à monter et on le reconnaît pour un soldat français. A force de soins et de secours, on le fait revenir, mais il n'a que le temps de dire qu'une armée de 10 000 hommes arrive à Québec, et il meurt. Aussitôt le gouverneur envoie à toutes brides un courrier au Cap-Rouge, avec ordre au commandant de la garde avancée de quinze cents hommes, de rentrer en toute diligence à Québec. Elle venait de recevoir cet ordre et se repliait déjà sur la ville, lorsque le chevalier de Lévis arriva avec son avant garde; il ne put tomber que sur le derrière de l'ennemi, et il ne lui fit que très peu de mal. Il continua cependant à s'avancer en toute diligence, jusqu'à une lieue de Québec, où le lendemain matin il rencontra le général anglais suivi de 4 000 hommes, de vingt-deux pièces de canon et d'un gros train d'artillerie, qui venait l'attaquer. Quoique l'armée française fût horriblement fatiguée, néanmoins, après avoir essuyé le premier feu de l'armée ennemie, elle fondit sur elle avec tant d'impétuosité, qu'elle lui enleva son artillerie, lui tua dix-huit cents hommes, et força le reste de l'armée anglaise à se retirer avec précipitation dans la ville, où elle se renferma. (1)

Il fallut alors, avec une armée qui manquait presque de tout, se décider à faire le siège de Québec. Ce siège, au reste, on fut obligé de le lever le 27 mai, jour où une escadre anglaise parut devant Québec. Le chevalier de Lévis replia de nouveau son armée à Jacques-Cartier, où il ne fit cependant pas un long séjour, par l'impossibilité où l'on était de trouver de quoi alimenter cette armée dans un lieu déjà ruiné par le séjour précédent qu'elle y

(1) Ce fait prouve une fois de plus, que les plus grands événements dans l'histoire d'un pays, dépendent quelque fois des causes les plus insignifiantes. (L'abbé D. G.)

avait fait. Il ne laissa dans le fort Jacques-Cartier qu'une faible garnison de cinquante hommes, sous le commandement du marquis de la Bergati, et il conduisit le reste de l'armée à Montréal. (1)

Cependant l'arrivée de la flotte anglaise avec des secours et de nouvelles forces; deux nouvelles armées, l'une venue par le lac Champlain, l'autre par le lac Ontario, et auxquelles vinrent se réunir à Montréal les troupes débarquées à Québec, toutes ces forces, qui prenaient la colonie de tous côtés, eurent bientôt anéanti tout ce qui restait de ressources et d'espérances aux généraux français. Le pays se trouva en peu de temps sous la pleine et paisible possession des Anglais.

(A suivre)

✎ AVIS ✎

TOUTES LES PERSONNES ayant des réclamations contre la succession de l'abbé D. Pampalon sont priées de me les remettre régulièrement attestées avant le premier d'août prochain, et celles qui sont endettées envers cette succession devront régler avec moi, dans le même délai.

Par ordre des exécuteurs testamentaires.

L. P. SIROIS, N. P., 21, rue Couillard, Québec.

24 juillet 1897 — 8-F. C.

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à St-Laurent, le 26; à St-Bernardin, le 27; à St-Pamphile, le 29; à St-Onésime, le 30.

(1) Le vrai nom de cet officier était " D'albergotti " d'après M. l'abbé Casgrain.
(L'abbé D. G.)

Directeur: M. l'abbé D. GOSSELIN, curé du Cap-Santé, Fortneuf.